



PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE VINGT

LE HUIT JUILLET

A LA DEMANDE DE :

S.A. CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT (venant aux droits du CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE CENTRE OUEST suite à une fusion absorption selon PV D'AGE du 26/11/2015 et déclaration de conformité du 01/12/2015) SA au capital de 124 821 703 Euros, inscrite au RCS DE PARIS sous le n°379 502 644, dont le siège social est sis 26/28 rue de Madrid 75008 PARIS - Agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux dûment habilités et domiciliés en cette qualité audit siège.

Elisant domicile en mon Etude

AGISSANT EN VERTU DE :

La copie exécutoire d'un acte authentique reçu le 16 janvier 2009 par Maître Hélène ROUSSE-DILLENSCHNEIDER, notaire associée à CHATEAUNEUF-EN-THYMERAI (Eure-et-Loir), contenant deux prêts d'un montant total de 125.735,00 €, se décomposant comme suit :

- Un prêt à taux 0% d'un montant de 18.000,00 € amortissable sur une durée de 180 mois, au taux de 0,00 % l'an hors assurance,
- Un prêt à l'habitat d'un montant de 107.735,00 €, amortissable sur une durée de 300 mois, au taux de 6,15 % l'an hors assurance,

EXPEDITION

Consentis par le CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE OUEST à Monsieur VALES et Madame MATHON, destinés à financer l'acquisition des biens ci-après désignés et garantis par deux privilèges de prêteur de deniers et une hypothèque conventionnelle.

En exécution de :





- Une inscription de privilège de prêteur de deniers et d'hypothèque conventionnelle enregistrée et publiée au Service de la publicité foncière de DREUX le 3 mars 2009, sous les références volume 2009V N°264.
- Une inscription de privilège de prêteur de deniers enregistrée et publiée au Service de la publicité foncière de DREUX le 3 mars 2009, sous les références volume 2009V N°263.

Et conformément aux dispositions des articles L322-2, R322-1 à R332-3 du Code des Procédures Civiles d'Exécution

**Je, Yann LUVEN, Huissier de Justice Associé de la
SELARL YANN LUVEN, titulaire d'un Office
d'Huissier de Justice à la résidence de
CHATEAUDUN (28201), y demeurant 59, rue de la
République, soussigné,**

ME SUIS TRANSPORTE ce jour à partir de 17 heures, au n° 273, route de Bois Normand à RUEIL-LA-GADELIERE (Eure-et-Loir), cadastré sections AB n° 258, AB n° 260, AB n° 262 et AB n° 263, à l'effet de procéder à la description exacte et détaillée des biens sis à cette même adresse appartenant à :

- Monsieur Grégory Roger Baptiste VALES, tuyauteur, né le 24 septembre 1975 à MAISONS-LAFFITTE (78), de nationalité française, marié à Madame Suzanne DOLINSKAIA, leur union ayant été célébrée le 22 août 2015 à la Mairie de Paris 11^{ème} arrondissement, demeurant 1, route de Senonches 28250 LA FRAMBOISIERE.
- Madame Edith Colette Denise MATHON, sans profession, née le 30 juin 1970 à L'ISLE-ADAM (95), de nationalité française, célibataire, demeurant 6 A, rue d'Alsace 95300 PONTOISE.
-

En ma présence :

- Monsieur Grégory VALES,
- Monsieur Jean-Luc DUVALLET de la société dont le siège se trouve à DOUY (Eure-et-Loir), n° 8 bis, rue de la Vallée, qui a établi le diagnostic de performance énergétique.





Il s'agit d'un immeuble à usage d'habitation de plain-pied, sans occupants actuellement, raccordé à l'eau, l'électricité, chauffage par poêle, climatisation réversible et convecteurs électriques, fosse septique, composé de :

Pièce principale : 46,71 m2 (Photographies 1 et 2)

Sol : carrelage et dalle béton

Elévations : murs peints et placoplâtre nu

Plafond : sous peinture, poutres apparentes peintes et placoplâtre nu

Ouvertures : 1 porte PVC, 2 baies vitrées PVC, 1 porte fenêtre PVC

Equipements : cheminée non fonctionnelle, radiateur non fonctionnel, tableau électrique, radiateur électrique, climatisation réversible, poêle à bois

Dégagement au fond : 3,5 m2 (Photographies 3 et 4)

Sol : linoléum et dalle béton

Elévations : sous peinture rose

Plafond : sous peinture et poutres apparentes peintes

Equipements : étagère en bois

Chambre : 6,9 m2 (Photographies 5 et 6)

Sol : parquet

Elévations : murs sous peinture blanche et bleue

Plafond : sous peinture blanche et poutres apparentes

Ouvertures : porte en bois, fenêtre en bois

Equipements : étagères en bois, convecteur électrique

Cuisine : 10,26 m2 (Photographies 7, 8 et 9)

Sol : tommettes

Elévations : placoplâtre nu et non terminé, crédence en faïence

Plafond : contreplaqué

Ouvertures : fenêtre PVC, fenêtre bois

Equipements : meuble de cuisine (6 tiroirs, 1 placard, double vasque en inox), gazinière, lave-vaisselle

Salle de douche et WC : 5,10 m2 (Photographies 10, 11 et 12)

Sol : parquet et carrelage

59 rue de la République - BP 20025 - 28201 CHATEAUDUN Cedex – Parking à disposition

Tél : 02.37.45.03.79 - Fax : 02.37.45.40.94 – decoux.jean-marie@orange.fr

Réf.64252 - (1/3109) YL - Paiement par carte bancaire accepté -





Élévations : murs sous peinture, placoplâtre nu, faïence

Plafond : placoplâtre nu, trappe

Ouvertures : porte en bois

Equipements : cuvette de toilettes, cabine de douche, meuble (vasque et deux tiroirs)

Garage : 15,05 m2 (Photographie 13)

Etat brut

Cellier : 7,24 m2 (Photographie 14)

Etat brut

Grange 1 : 65,69 m2 (Photographies 15 et 16)

Sol : terre

Élévations : torchis et parpaings

Plafond : sous pente, poutres apparentes

Ouvertures : porte en bois

Grange 2 : 34 ,54 m2 (Photographie 17)

Sol : terre

Élévations : torchis et parpaings

Plafond : sous pente, poutres apparentes

Ouvertures : porte en bois

Extérieurs : (Photographies 18 à 29)

Volets en bois et PVC roulant

Jardin à l'avant (clôturé par des murs, du grillage, des parpaings, du bois)

Une niche dans le jardin à l'avant

Jardin à l'arrière (clôturé par des murs, grillage et une grange)

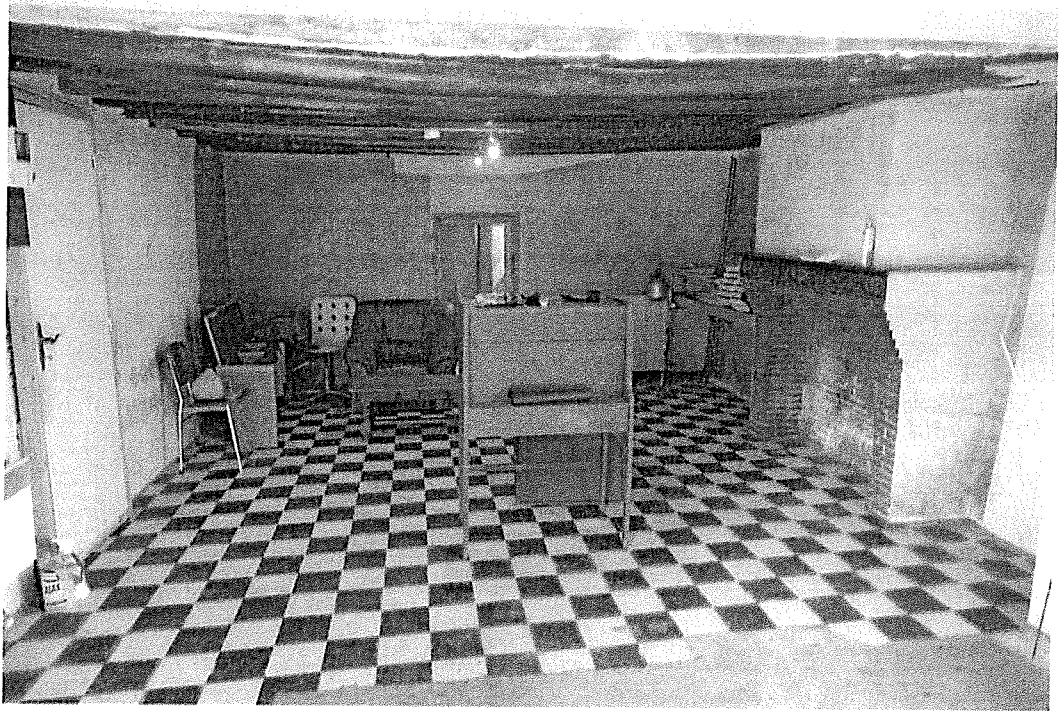
Deux cabanes dans le jardin à l'arrière

Et de tout ce qui précède, j'ai dressé le présent procès-verbal de description pour servir et valoir ce que de droit.





Photographie 1 :



Photographie 2 :





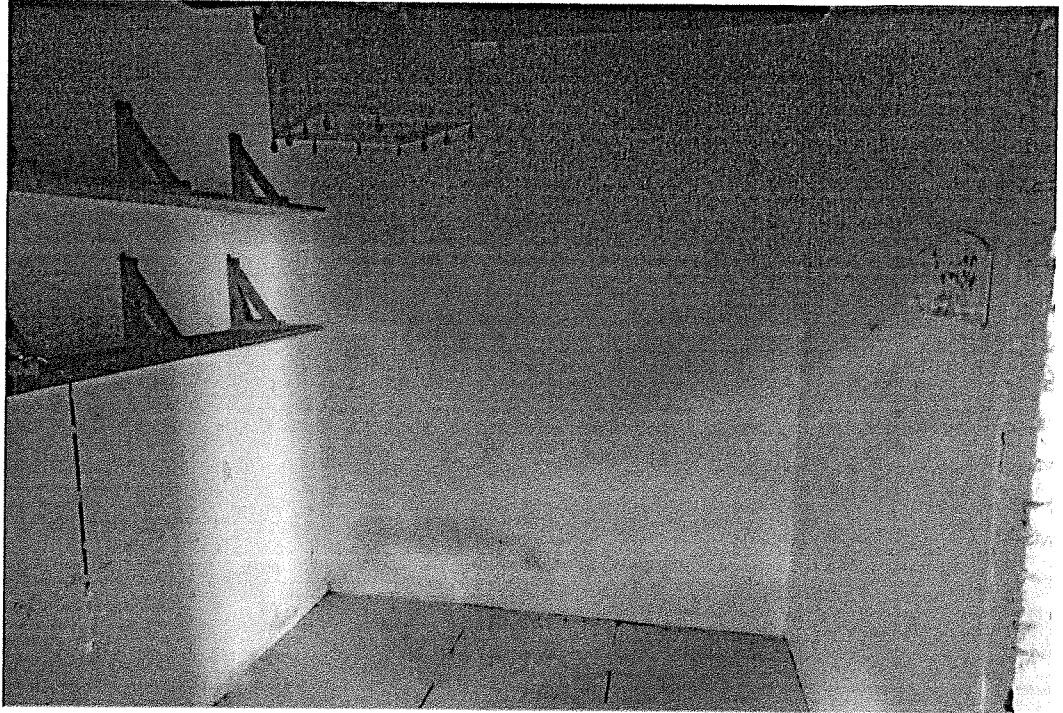
Photographie 3 :



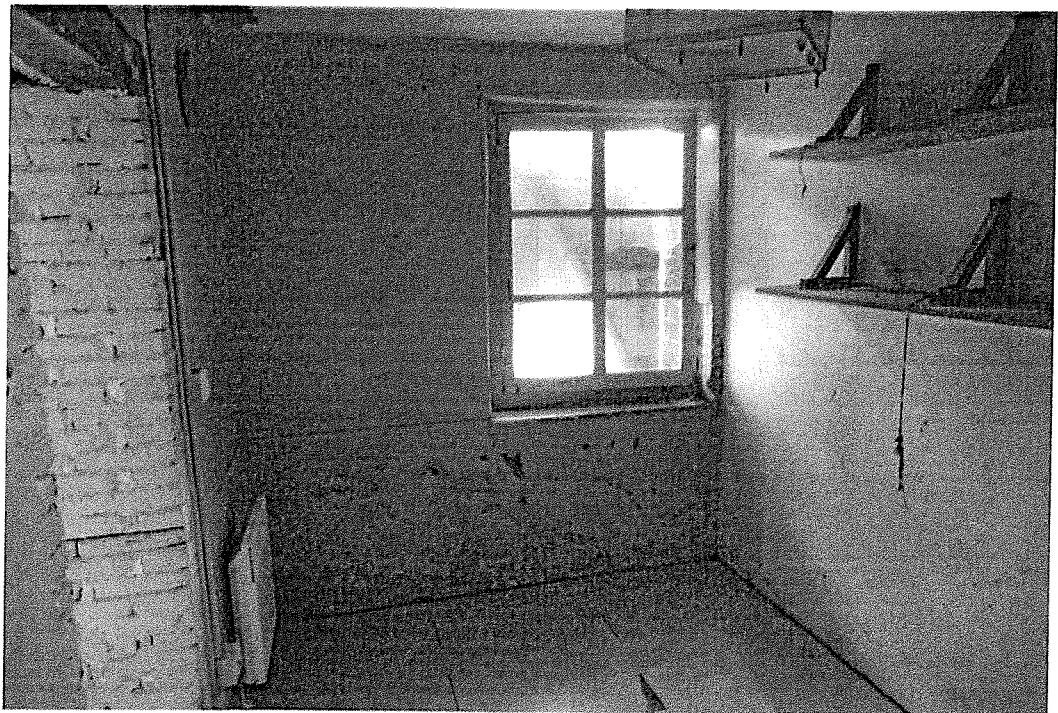
Photographie 4 :



Photographie 5 :



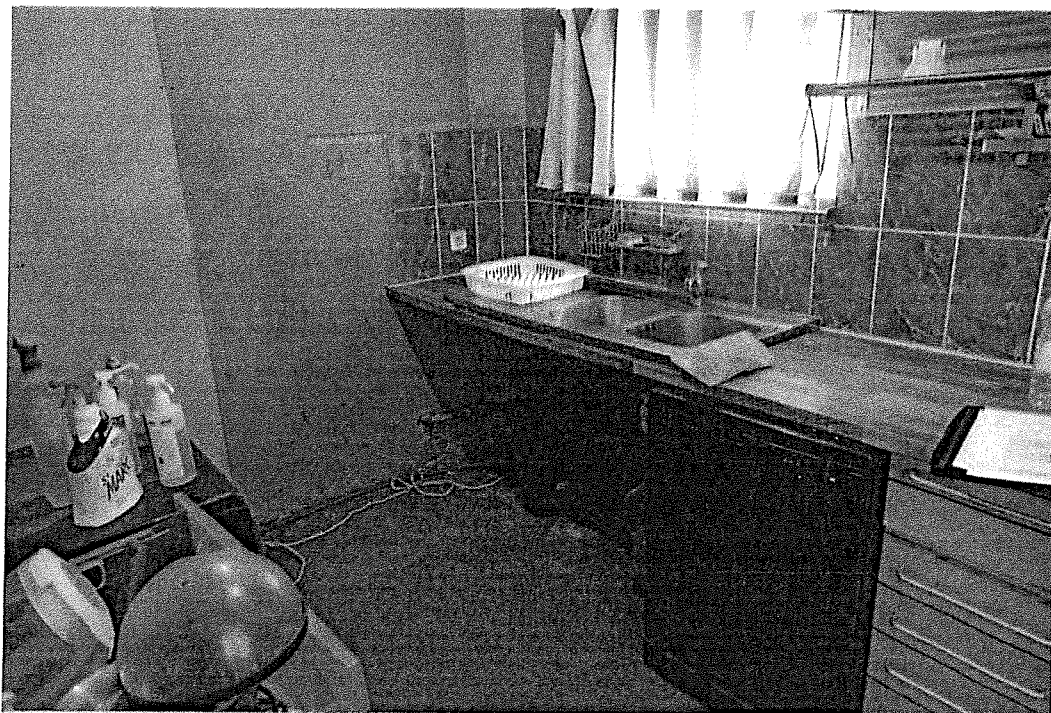
Photographie 6 :



Photographie 7 :

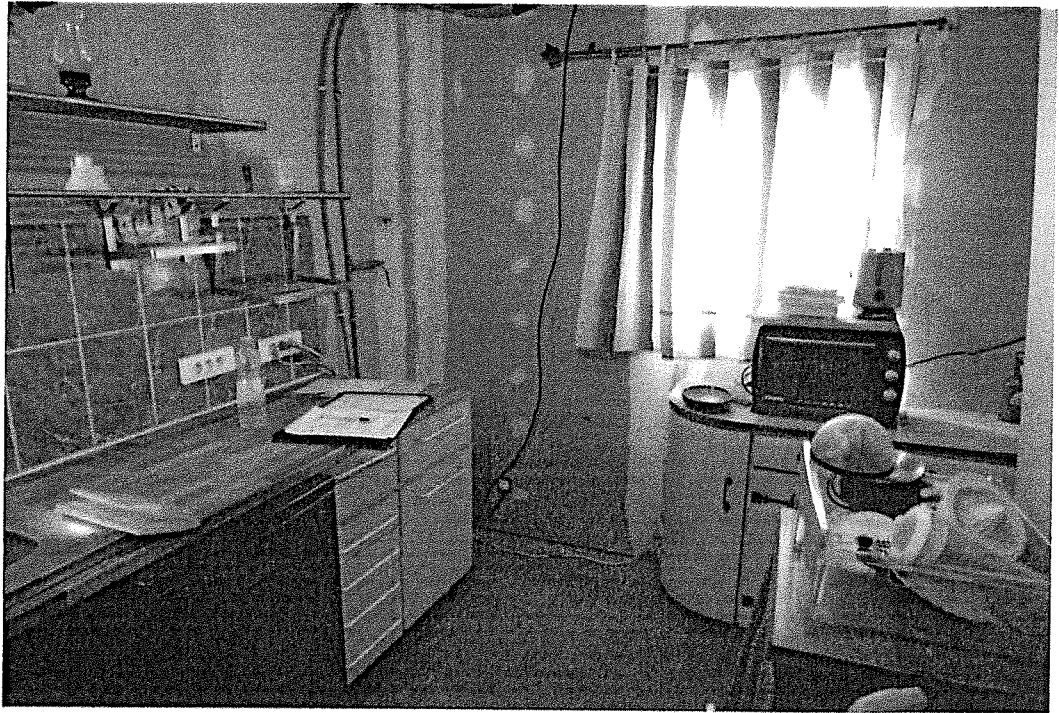


Photographie 8 :

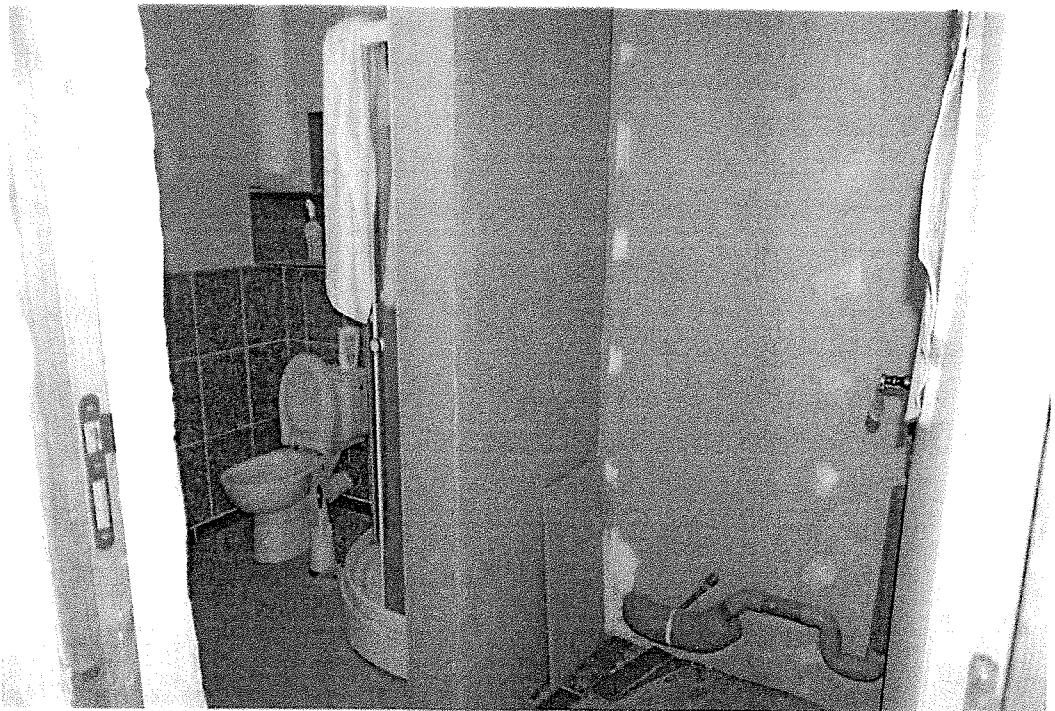




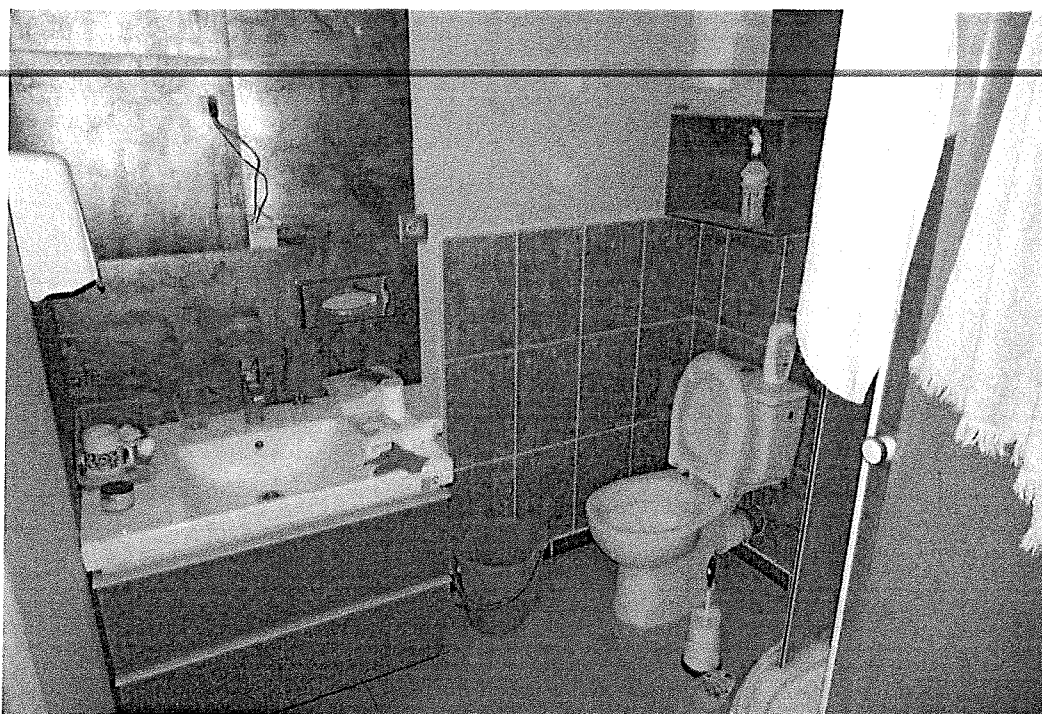
Photographie 9 :



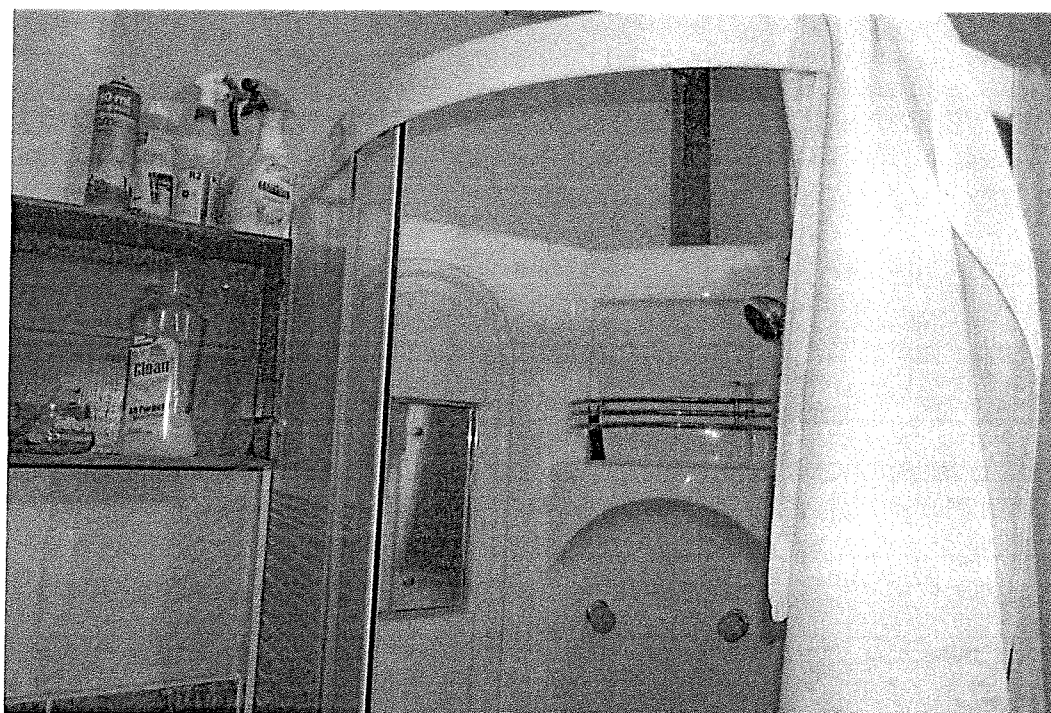
Photographie 10 :



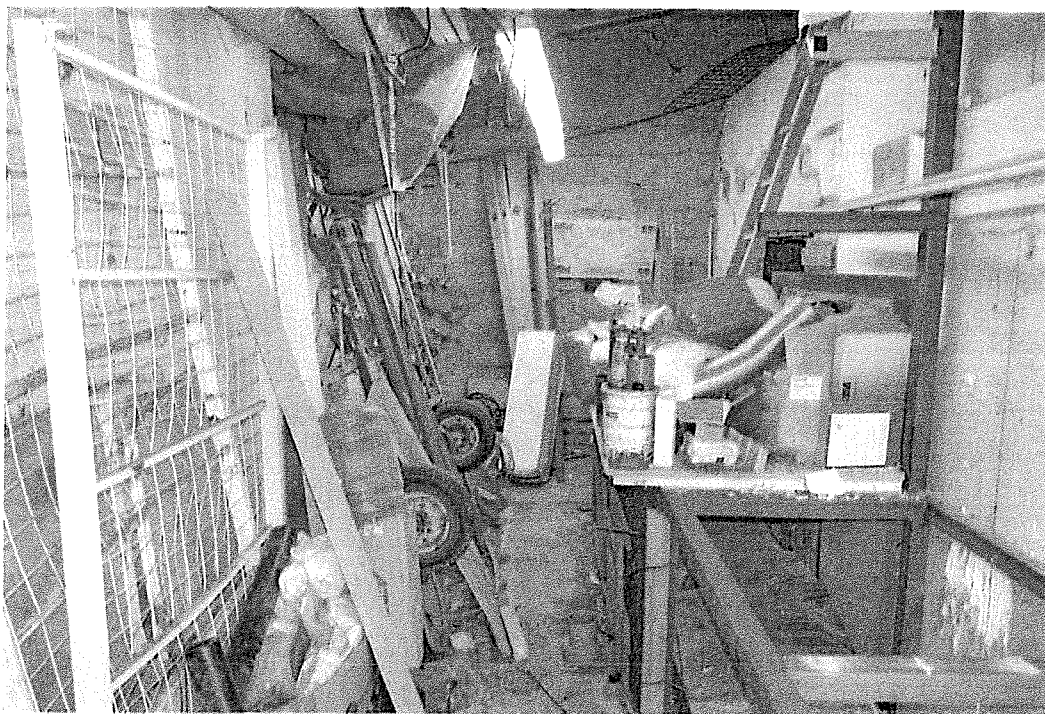
Photographie 11 :



Photographie 12 :



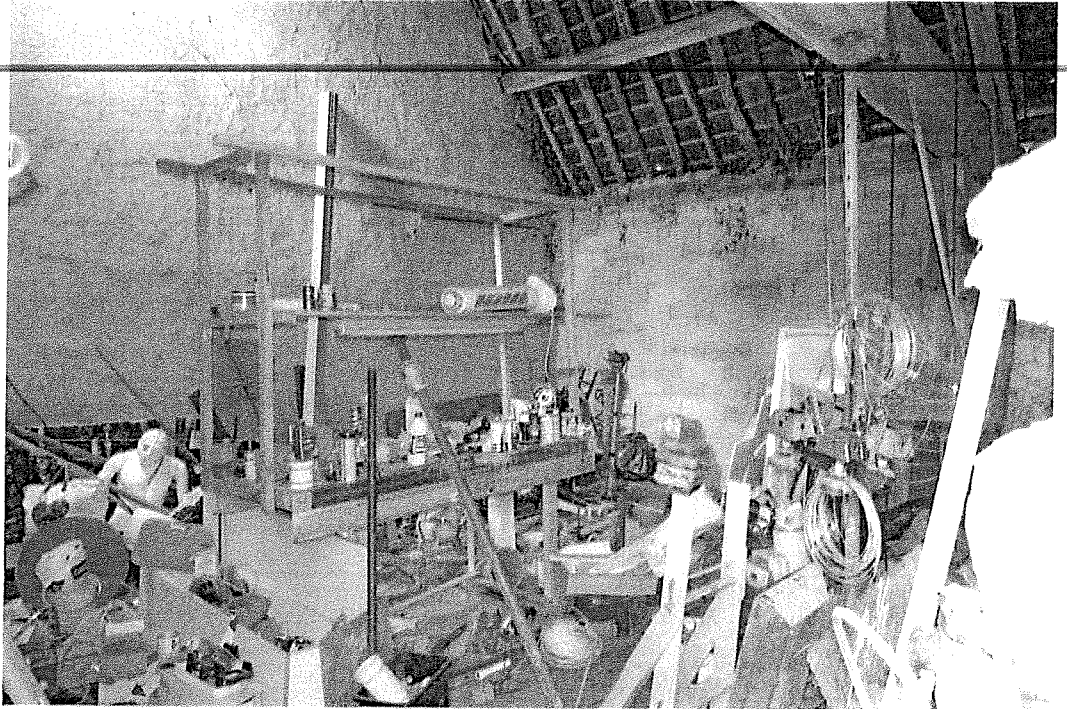
Photographie 13 :



Photographie 14 :



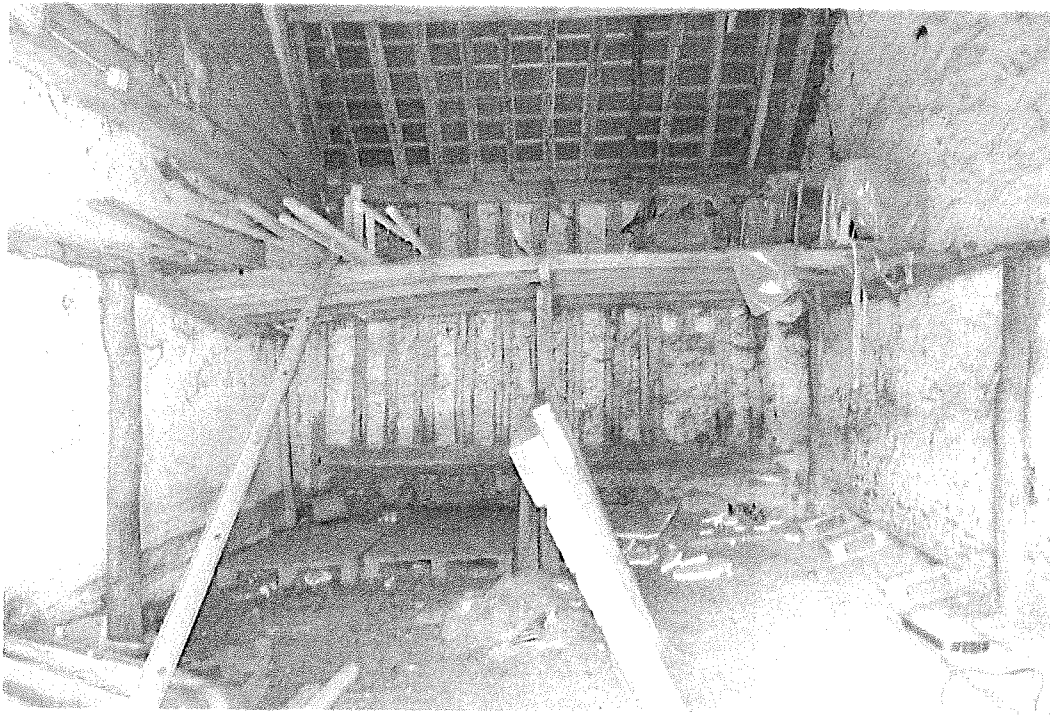
Photographie 15 :



Photographie 16 :



Photographie 17 :

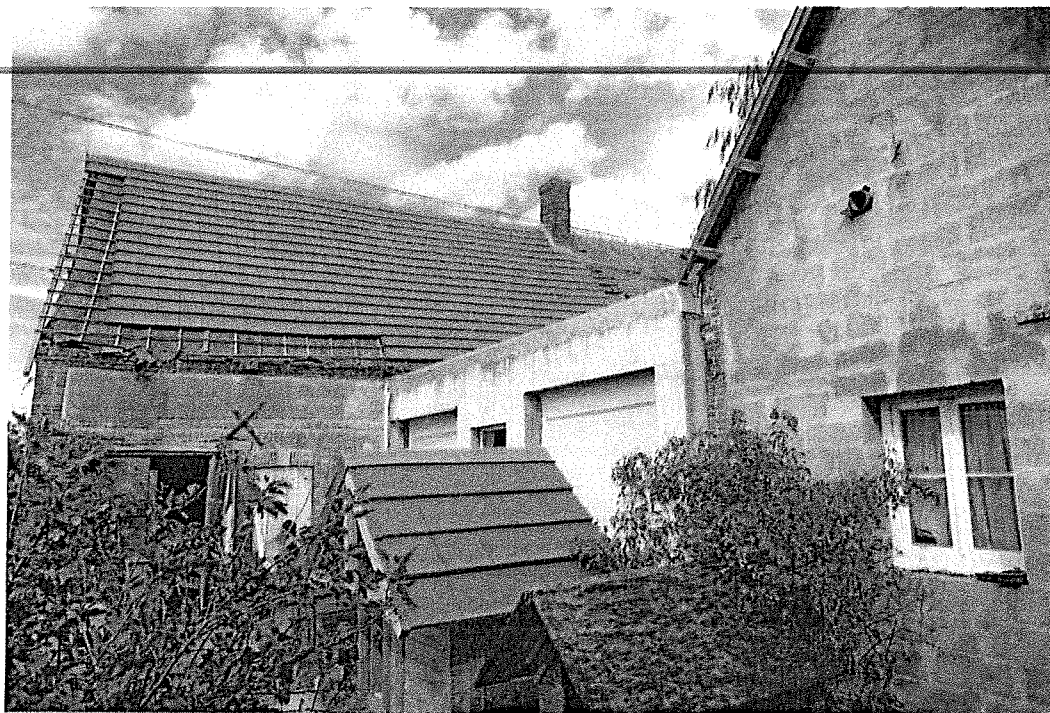


Photographie 18 :





Photographie 19 :



Photographie 20 :



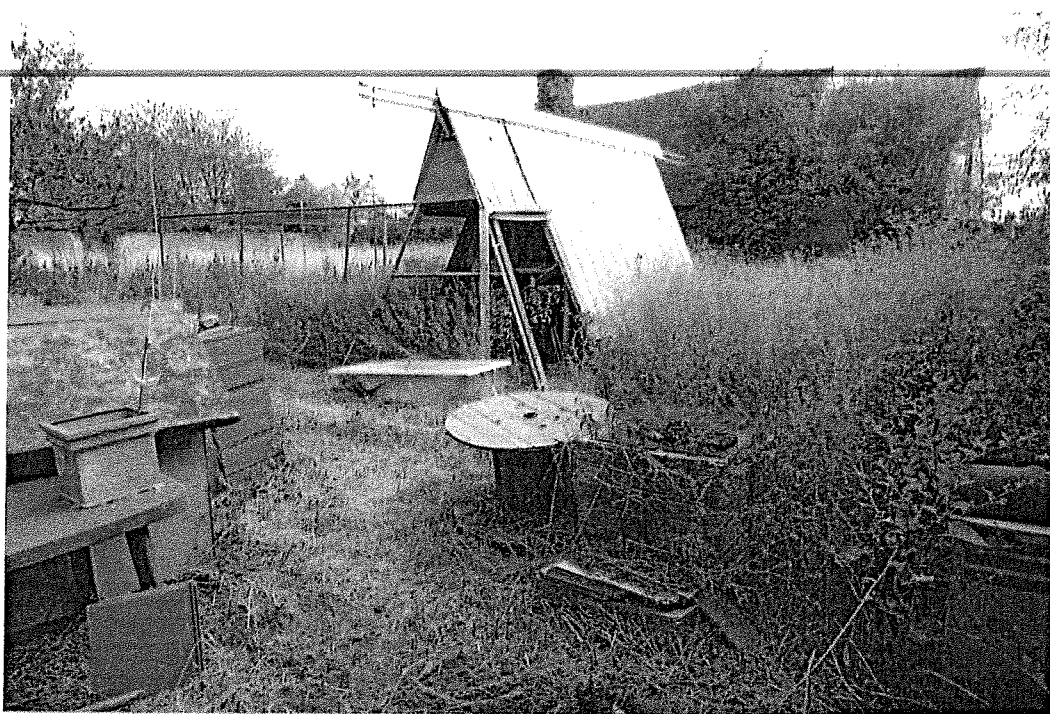
Photographie 21 :



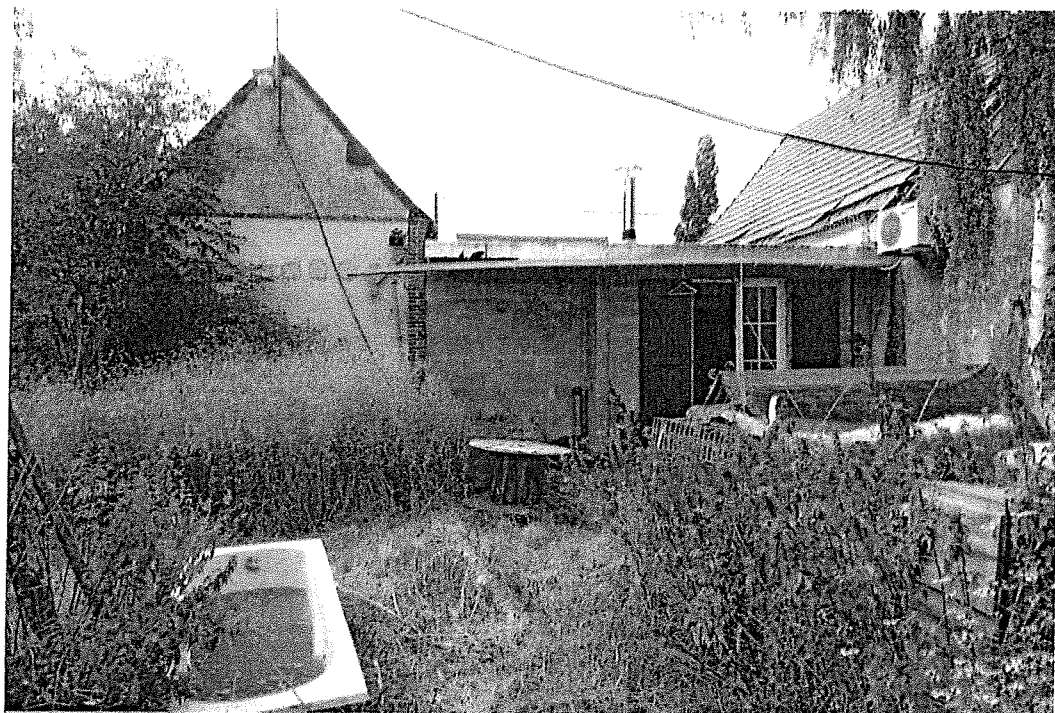
Photographie 22 :



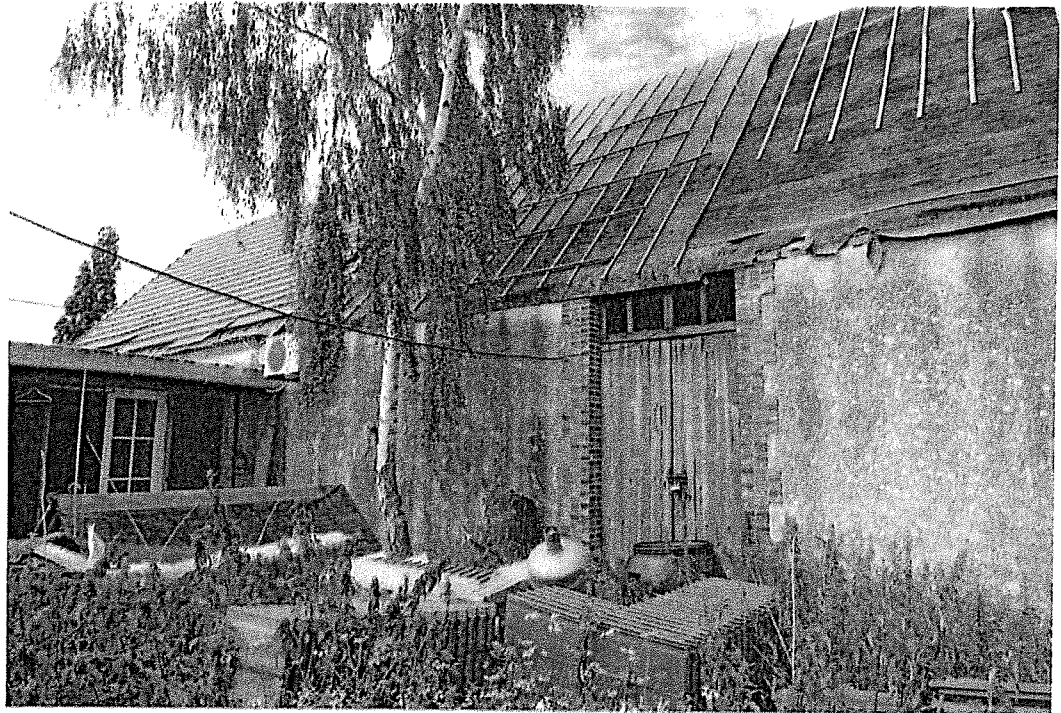
Photographie 23 :



Photographie 24 :



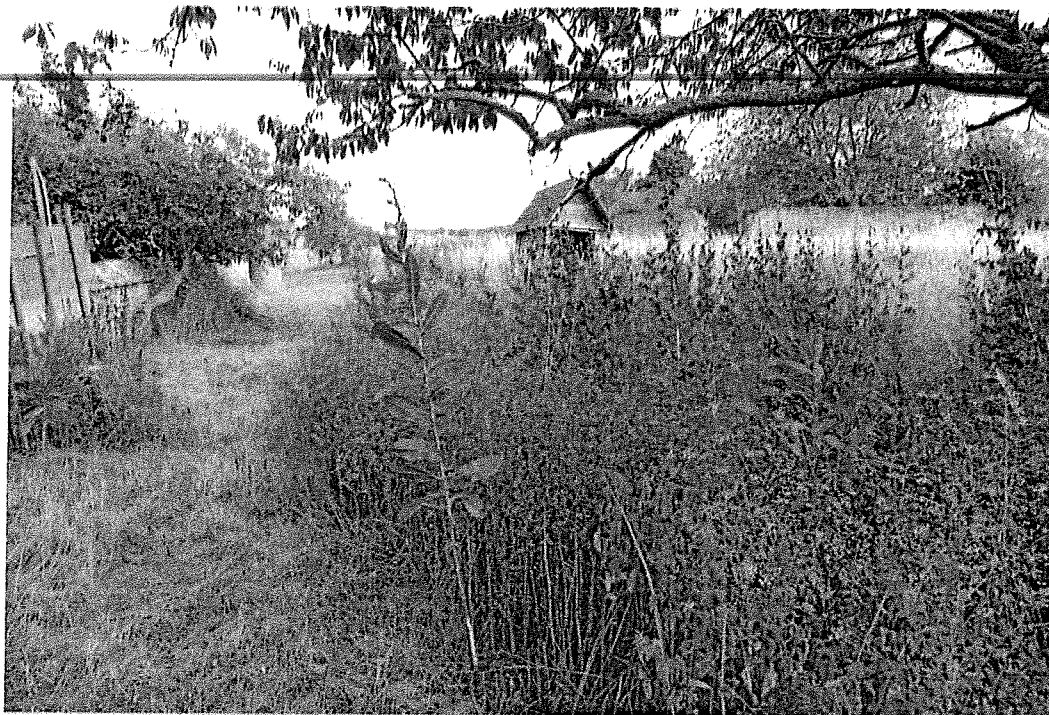
Photographie 25 :



Photographie 26 :



Photographie 27 :



Photographie 28 :



Photographie 29 :



Coût de l'acte en Euros :

Emolument	220,94
SCT	7,67
Vacations	150,00

H.T.	378,61
TVA 20 %	75,72
Taxe forfaitaire	14,89

TOTAL	469,22



Yann LUVEN



